



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du Jeudi 24 Mai 2018

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.2.1, 1.2.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 6.10, 6.11, 6.12, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 7.7, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 8.7, 8.8, 8.9, 8.10, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 9.1, 9.2.

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h35

Etaients présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS (à partir du 0.2) Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET (jusqu'au 5.3), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'au 5.3), Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPELLIN, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'au 7.1), M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à partir du 1.1.1), Mme Elsa MAILLOT (à partir du 0.2), Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à partir du 1.1.1), M. Philippe MOUGIN (jusqu'au 6.12), M. Michel OMOURI, Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à partir du 0.2 et jusqu'au 8.2), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF Bonnay : M. Gilles ORY Braillans : M. Alain BLESSEMILLE Busy : M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1), M. Gilbert GAVIGNET (à partir du 1.1.1) Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Cussey-sur-l'Ognon : M. Jean-François MENESTRIER (jusqu'au 6.12) Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN (à partir du 0.2) Fontain : Mme Martine DONEY Franois : Mme Françoise GILLET, suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE, M. Jacky LOUISON (à partir du 1.1.1) Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT (à partir du 0.2) Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 6.12) Nancray : M. Vincent FIETIER Noiron : M. Raymond LAMBOLEY, suppléant de M. Claude MAIRE Palise : M. Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIE (à partir du 1.1.1) Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPELLIN (à partir du 0.2) Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER (à partir du 0.2) Saône : M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tailenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 1.1.1) Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY (à partir du 1.1.1) Venise : M. Jean-Claude CONTINI Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL (à partir du 1.1.1)

Etaients absents : Besançon : M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, M. Guéric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Sophie PESEUX, M. Yannick POUJET, Mme Rosa REBRAB, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Champoux : M. Philippe COURTOT Chevroz : M. Yves BILLECARD Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT La Vèze : Mme Catherine CUINET Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Merrey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Novillars : M. Philippe BELUCHE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : M. Michel LETHIER Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET Vieilley : Mme Christiane ZOBENBULLER

Secrétaire de séance : M. Yves MAURICE

Procurations de vote :

Mandants : E. ALAUZET (à partir du 5.4), P. BONNET, E. BRIOT, P. CURIE, B. FALCINELLA, M. LEMERCIER (à partir du 7.2 et jusqu'au 8.2), T. MORTON (jusqu'au 0.2), P. MOUGIN (à partir du 7.1), S. PESEUX (jusqu'au 5.3), Y. POUJET, R. REBRAB, M. SEBBAH, C. WERTHE, Y. BILLECARD, JF. MENESTRIER (à partir de 7.1), P. BELUCHE, C. ZOBENBULLER

Mandataires : R. STHAL (à partir du 5.4), J. GROSPELLIN, C. LIME, D. SCHAUSS, D. POISSENOT, K. ROCHDI (à partir du 7.2 et jusqu'au 8.2), N. BODIN (jusqu'au 0.2), J. ACARD (à partir du 7.1), M. DALPHIN (jusqu'au 5.3), A. GHEZALI, M. ZEHAF, M. OMOURI, L. FAGAUT, G. ORY, S. RUTKOWSKI (à partir du 7.1), J. KRIEGER, JC. CONTINI

Délibération n°2018/004178

Rapport n°8.8 - Programme de travaux eau potable 2018

Programme de travaux eau potable 2018

Rapporteur : Christophe LIME, Conseiller communautaire délégué

Commission : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement

Inscription budgétaire	
BP 2018 et PPIF 2018-2022 Divers programmes investissements (hors dette) Budget annexe eau	Montant prévu au BP 2018 : 5 543 600€ Montant de l'opération : 4 384 600 €

Résumé :

La présente délibération a pour objet de définir le programme d'investissement 2018 pour la compétence Eau. Le montant global d'investissement (hors emprunt) est de 5 543 600 €. Ces dépenses sont prises en charge par le budget annexe de l'eau. Certains projets font l'objet de demandes de subventions notamment auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse et du Conseil Départemental.

Le budget primitif 2018 prévoit une enveloppe totale de 5 543 600 € destinée à financer notamment les opérations de travaux ci-dessous. Tous les montants sont indiqués hors taxes

I. Programme global

1 - Etudes	206 000 €
2 - Travaux dans les bâtiments d'exploitation Travaux de sécurisation, d'entretien, de modernisation des stations de production, de traitement	350 000 €
3 - Travaux sur le réseau de distribution Travaux de renouvellement, renforcement ou extension du réseau d'eau	1 597 600 €
4 - Opérations spécifiques Travaux sur les stations de traitement, d'extension ou de renouvellement de réseaux, branchements neufs et rénovés, faisant l'objet d'une inscription budgétaire individualisée	2 300 000 €
5 - Protection des ressources Acquisition de terrains et études dans le cadre des périmètres de protection d'Arcier et Chenecey	281 000 €

II. Programme détaillé

A. Etudes

Sur la ligne 20.2031.0818001Z.36100 (Frais d'études), il a été inscrit la somme de 200 000 € pour :

- les diagnostics concernant les stations et ouvrages,
- l'étude connaissance ressource en eau

Sur la ligne 20.2031. 081801AD.36100, il a été inscrit une somme de 6 000 € pour les études concernant le bâtiment administratif de Port Douvot.

B. Travaux dans les bâtiments d'exploitation (stations de traitement, pompage et réservoirs)

Sur la ligne 21.21311.081801AB.36100 (Bâtiments d'exploitation : génie civil), il a été inscrit un crédit de 240 000 € pour :

- travaux de sécurisation des différents sites (Utilisation du marché à bons de commande spécifique),
- travaux local chlore à Port Douvot,
- création de 2 forages 400 et 100 pour étude capacitive à Chatillon le Duc
- travaux réservoir de Tallenay.

Sur la ligne 21.21351.081801AB.36100 (Bâtiments d'exploitation : installations générales, agencement), il a été inscrit un crédit de 350 000 € permettant notamment des travaux de :

- remplacement d'automates,
- remplacement d'armoires électriques pompage Planoise à Griffon,
- changement des batteries de condensateurs à la Malate,
- remplacement de cuves sous pression,
- nettoyage de 4 forages,
- installation de capteurs d'ozone à Chailluz,
- travaux fontaine Chamars,
- automatisme et intégration de la supervision.

C. Travaux sur le réseau de distribution

Sur la ligne 21.21531.0818001Y.36100, nous disposons d'un crédit de 1 595 503 € pour des travaux de renforcement, renouvellement ou extension de réseau.

A ce jour, le montant des travaux, listés ci-dessous, est estimé à 2 240 000 € :

- extension du réseau AEP avec création d'une station de surpression et de branchements d'eau potable Echenoz de Velotte à Besançon,
- renouvellement du réseau Secteur Sous les vignes de Rognon à Besançon,
- doublement RN57 renouvellement réseaux 600, 500, 400 Micropolis à Amitié à Besançon,
- aménagement ZAC Vaites, dévoiement réseau Chemin du Vernois, bouclage réseaux à Besançon,
- vauban, bouclage à Besançon,
- remplacement conduite DN 500 secteur piscine de Chalezeule,
- source d'Arcier, travaux d'entretien et de rejointement,
- réhabilitation rue du moulin à Bonnay,
- réhabilitation rue des Chenevières à Chevroz,
- renouvellement réseau d'eau dans le cadre de la mise en séparatif Combe Tonneau, Chapelle, Castor à Novillars,
- renouvellement rue de Vieux Roche à Roche Lez Beaupré,
- sécurisation de l'AEP à Roche Lez Beaupré (avec Novillars),
- réhabilitation réseau rue des Hotes à Roche Lez Beaupré,
- réhabilitation AEP rue des Ormes aux Auxons,
- renouvellement réseau AEP La Chevreuse à Chatillon le Duc,
- renouvellement réseaux AEP quartier Bel Air à Chatillon le Duc,
- réhabilitation rue de l'amitié à Ecole Valentin,
- extension réseau AEP pour zone artisanal ancienne RN à Miserey Salines,
- extension DN 60 rue Charbonnière à Miserey Salines,
- bouclage DN 60 rue du Chalot à Tallenay,
- réhabilitation réseau AEP rue des Saulniers et de la Riotte à Roset-Fluans,
- renouvellement réseaux, rue des boucheries à Saint-Vit,
- renouvellement réseaux, rue du Faubourg Briand à Saint-Vit,
- pose de canalisations à Velesmes-Essarts,
- installation d'un surpresseur et remise en service du réservoir à Velesmes-Essarts,
- renouvellement de 2 regards à Velesmes-Essarts,
- renouvellement de vannes chemin du Marquis à Grandfontaine,
- renouvellement canalisation secteur la Marne rue de Besançon, rue de Grandfontaine et rue d'Avanne,
- renouvellement de regards rue du Mont à Montferrand-le-Château,
- aménagement voirie rue de l'Ecluse, du château Grillot à Osselle Routelle,
- réhabilitation réseaux rue de l'Eglise à Rancenay,
- renouvellement 60 ml rue de la gare à Torpes.
- 1^{ère} tranche renouvellement réseaux AEP et EU de Vaire

D. Opérations spécifiques

Pour la réalisation de ces opérations, nous disposons d'un budget de 2 300 000 € réparti sur différentes lignes budgétaires aux chapitres 21 et 23.

Certains travaux seront réalisés sur plusieurs exercices budgétaires :

- travaux de branchements neufs : 130 000 €,
- réservoir de Fort Benoît : 700 000 € (solde)
- travaux bâtiment administratif et vestiaires de Port Douvot : 615 000 € (durée de travaux de 1 an et demi)
- travaux à la station de la Malate + aqueduc + réservoir St Jean : 2 932 000 € (durée de travaux de 3 ans)
- remplacement collecteur EU et AEP au Grand Bois aux Auxons : projet à 1 019 000 € dont le solde de 200 000 €
- dévoiement réseaux EU suite demande DREAL pour déviation RN57 à Chatillon le Duc

E. Protection des ressources

Un crédit de 10 000 € est prévu sur la ligne 21.2111.081801AI.36100, en vue de l'acquisition de terrains.

Un crédit de 271 000 € est inscrit sur la ligne 21.21531. 081801AI.36100 pour la réalisation d'études sur le bassin versant de la source d'Arcier et pour le versement de mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) versées aux agriculteurs pour garantir la qualité de l'eau de la source d'Arcier.

Pour permettre la réalisation de l'ensemble des travaux cités précédemment, des crédits complémentaires pourront être affectés par décision modificative et après reprise des excédents.

Mmes C. COMTE-DELEUZE, O. FAIVRE-PETITJEAN et C. MICHEL et MM. J. ACARD(2), A. BLESSEMAILLE, L. FAGAUT(2), P. GONON et A. LORIGUET, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- adopte le programme de travaux eau pour l'année 2018,
- accepte de prendre en charge le financement de la part résiduelle des différentes opérations de ce programme bénéficiant de subventions,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à :
 - solliciter les aides de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, conformément aux dispositions des contrats d'agglomération passés avec cet établissement ou indépendamment de ces contrats pour des opérations ponctuelles qui seraient finançables,
 - solliciter les aides de collectivités et d'organismes tels que le Département du Doubs, le Département de la Haute Saône, la Région Bourgogne-Franche-Comté, l'Union Européenne ou l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME),
 - autoriser le Département à percevoir et à verser pour le compte de la Collectivité maître d'ouvrage, la subvention attribuée par l'Agence de l'Eau et s'engage le cas échéant à rembourser au Département la subvention de l'Agence perçue en cas de non-respect de ses obligations,
 - signer tous documents utiles à intervenir dans le cadre de la présente délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 99

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 10

Préfecture du Doubs

Reçu le 11 mai 2018



Comité

ité

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président